

LOCALE

Installation du nouveau conseil et mise en place des délégations

 1 min

Avec 67 % de participation, les élections municipales du 15 mars dernier ont désigné la seule liste candidate, "Aumessas en partage".

L'installation du conseil municipal a eu lieu dans la salle des mariages de la mairie. Philippe Barral a été réélu maire à la majorité absolue des voix. La liste de ses trois adjoints a été élue à l'unanimité.

Ariane Albaric, première adjointe, se voit confier l'ensemble des délégations du maire.

Hugues Gayraud, deuxième adjoint, sera chargé de l'eau, l'assainissement et de l'agriculture.

Isabelle Bred, troisième adjointe, s'occupera de la vie de la cité, de son attractivité et des affaires sociales.

Les trois adjoints ont ensuite adopté le règlement encadrant leur rôle au sein du conseil.

Ensuite, et comme la loi l'exige, lecture a été faite de la Charte de l' élu local. Il a été également procédé à la désignation des délégués aux instances intercommunales et associatives. Chacun des membres du conseil a ainsi pu s'engager dans ces différents domaines.

À l'issue de ce premier conseil municipal, c'est dans le jardin des Charmilles que le verre de l'amitié a été offert par la nouvelle équipe aux habitants présents.

Sur la photo de gauche à droite 1er rang : Isabelle Bred, Mona Visée, Ariane Albaric, Philippe Barral, Hugues Gayraud, Gérard Volot. 2e rang: Gilles Favier,

Michel André, Elsa Lennuyeux, Jean-Paul Duarte. (absente Carine Collin)

Correspondant Midi Libre : 06 79 43 63 54

